

L'Abelle de la Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., Limited

HUGUES J. DE LA VERGNE

Phone Main 3487

Bureaux: 520 rue Conti, entre Dé-

catur et Chartres.

Entered to the second class of mail matter, at

the postoffice at New Orleans, La., under

Act of March 3, 1879.

L'Abelle est en vente au kiosque de jour

naux du "Times Square Building", à New-

York.

Pour les petites annonces de demandes,

reclames, locations, etc., voir se soldent au prix

de 6 sous la ligne, voir une autre page

du journal.

Chronique

de la Ville

Bureau de l'Etat Civil

Naissances.

Mme Edward Kérier, 3167 D'Hémecourt une

filie.

Mme Edgar Lomborde, 1032 Barracks, un

garçon.

Mme Tripun Corellis, 6913 N. Marten, une

filie.

Mme Daniel Coates, 3130 Dryades, un garçon.

Mme Charles Russell, 9181 Hillary, une filie.

Mariages.

Charles Schlegel et Mile Eugénia Lambert

Baunty.

Norman Smith et Mile Grace Decker.

Walter Moore et Mile Esther Shurman.

Deces.

Anthony Pelligrini, 55 ans, 1102 Laharpe.

Nancy Evans, 21 ans, hôpital de la Charité.

William Caser, 24 ans, hôpital de la Charité.

Jane Williams, 90 ans, hôpital de la Charité.

Henry Boyd, 47 ans, 1841 Gravier.

Pierre Pezants, 18 ans, 1818 Orléans.

Mme Thomas Pollet, 39 ans, hôpital de la

Charité.

Frank Devall, 16 mois, 3021 Gravier.

Henrietta Garner, 81 ans.

Mme V. de Joseph Bohlike, 68 ans, 781 Polard

Le Tribunal

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Nouveaux procès.

Memphis Coffin Co. vs. Emile Labat, réclama-

tion. \$143.75; Searey & Pfaff, Ltd. vs. An-

drew J. Feevine, réclamation. \$117.10; Mme

Jane Williams vs. J. S. Le Blang, séparation

de corps et de biens; Fritz Jabucke, Inc. vs.

M. J. Flynn, réclamation. \$119.03; The Janhoke

Navigation Co. vs. W. J. Flynn, réclamation.

\$216.10; Mary Pepe et als. vs. John F. Dupuy,

pour intention un procès; Saleem Barrous vs.

Salomon Talk, saisie immobilière. \$5,000; John

M. A. Bryant vs. Lorena F. Sallinger, sépara-

tion de corps et de biens; Equitable Home-

Mediate Assn. vs. Benjamin Shephard, saisie im-

meuble. \$300; W. B. Le Bourgoin et als. vs.

ville de la Nouvelle-Orléans, annulation de

l'ordonnance No. 283; Mme Catherine Biggio,

épouse divorcée d'Edward Guenard, mainte-

nant l'épouse de Christopher Peterson, vs. Hart

Lean and Security Co., réclamation. \$105; H. H.

et al. vs. Harry C. Schandberg vs. ville de la

Nouvelle-Orléans, mandamus; John Gillett vs.

Hoboken Steamship Company et als.,

divorcement. \$25,000.

Succèsions.

Les successions suivantes ont été ouvertes

testamentaire: Henry Peter, Francesco Terina,

Calixte et Cathoun Swazy, Yvonne Alphonse Du-

mont.

Gus Mayer Co., Ltd

"The Specialty Store"

MAGASIN DE NOUVEAUTÉS

1117 CANAL, SOUS L'ABELLE-ORLEANS.

En faisant vos emplettes mentionnez l'Abelle.

S. V. P.

FEUILLETON DE L'ABELLE DE

LA NOUVELLE-ORLEANS.

No. 62 Commencé le 3 février 1916.

Les Deux Petites

GRAND ROMAN PARISIEN

Par HENRI KEROUX

(Suite.)

LES DYNAMITEURS.

Complot infernal pour détruire

les navires chargés de

munitions.

On a découvert à New York, qu'il

existe à la Nouvelle-Orléans une

bande de dynamiteurs, dont le but est

de faire sauter dans notre port les va-

peurs chargés de munitions desti-

gnées aux armées alliées. La poli-

ce de la ville prétend n'avoir pas

connaissance de cette bande de con-

spirateurs, mais le surintendant

Reynolds a néanmoins fait ouvrir im-

médiatement une enquête, afin de dé-

couvrir les complotiers. La police

de New York a arrêté huit suspects,

et recherche les commanditaires de

cette conspiration prétendue. Il pa-

rait que les suspects arrêtés sont des

employés de la "North German-Lloye

and Hamburg American Steamship

Company." Ils avaient été désignés

pour accomplir la besogne criminelle.

On dit avoir découvert qu'on avait es-

sayé d'incendier une trentaine de va-

peurs dans le port de New York. La

police recherche un nommé Walter

T. Scheele, qui est à la tête de la

"New Jersey Agriculture and Chemi-

cal Company." de Hoboken, dans l'éta-

blissement duquel, dit-on, les bombes

ont été fabriquées. Scheele a disparu

de Hoboken.

BRUTALITE D'UN VOLEUR.

Il a assommé un jeune homme et

lui a enlevé de l'argent.

La police recherche le voleur qui a

assaili et blessé grièvement jeudi à

10 heures du matin, au coin de Maga-

zine et St. Andrew, Edward Barrius,

16 ans, et lui a enlevé \$149.06, qu'il al-

lait déposer à la succursale de la Com-

mmercial-Germania Bank, au compte de

l'apicier J. H. Ellsey, 2015, rue Maga-

zine, où il est employé. Le voleur a

terrassé Barrius, et à coups de pied

lui a fracturé deux côtes. Le jeune

homme souffre également de lésions

internes, et est dans un état critique

à l'hôpital de la Charité.

UNE BELLE JOURNEE.

Ventes importantes de propriétés

foncières par le shérif civil.

Plus d'une douzaine de propriétés

ont été vendues à la Bourse des Pro-

priétés Foncières, pour \$43,423. Par

l'entremise du shérif civil, M. Louis

Knop, la plus forte vente individuelle

a eu lieu, quand la propriété au No.

3914, avenue St. Charles, a été adjugée

pour \$11,500, à M. Val Merz. Le shérif

civil a également vendu un cottage

double, 4618-20, Sud Liberty pour \$3,-

800; la résidence 203, avenue Palmer,

pour \$6,825, et le cottage simple, 1936,

Bourbon, pour \$1,025.

Libérés sous un cautionnement.

Charles Tugenharft, ancien vendeur

de meubles sur la rue Poydras, mis

en état d'arrestation samedi dernier

avec son fils Max, sous l'inculpation

d'avoir caché des meubles évalués à

\$25,000, en se déclarant banqueroutier,

a été relâché sous un cautionnement

de \$5,000 signé par ses amis, et son

fils a été également relâché sous une

caution de \$2,000.

Collision.

Un camion d'arrosage du départe-

ment des utilités publiques, conduit par

William J. Murphy, est entré en colli-

sion sur la rue Carondelet, entre La-

fayette et Girod, avec un tramway de

la ligne Annonciation. Murphy est

tombé de son siège et a reçu des ec-

chymures au côté gauche. Il a été

porté à l'hôpital Presbytérien.

Il n'y avait entre le père et la fille

aucun point de contact.

Bien au contraire, ils étaient, en

chaque chose, diamétralement oppo-

sés l'un à l'autre.

Bientôt, la fillette, qui, depuis un

certain temps méprisait le projet de

connaître l'Europe, feignit d'imaginer

que les humeurs noires de son père

devaient être mises sur le compte de

la nostalgie.

Ce lui était un très commode moyen

de masquer sa propre fantaisie.

Son imagination avait été frappée

vivement par tout ce que les domesti-

ques lui avaient dit de l'Europe,

qu'elle avait quittée à l'âge de deux

ans, et elle avait mis dans sa tête d'a-

mer goûter, elle aussi, aux plaisirs per-

mis aux colossales fortunes d'outre-

mer.

A quoi servait d'être duchesse de

Salavétra pour végéter comme la der-

nière des femmes gauches, dans cette

hacienda perdue au fond d'un pays

sauvage?

C'est pourquoi, adroitement, discre-

tement, elle avait entrepris le siège de

son père, s'ingéniant à lui démontrer

que le mal du pays seul était cause de

cette dépression morale à laquelle il

était en proie...

Ce à quoi il ne se donnait même pas

la peine de répondre.

Qu'en eût-elle compris à ce qu'il au-

rait pu lui expliquer?

Le mal du pays!

C'était d'un autre mal, bien plus

poignant, bien plus dangereux qu'il

souffrait.

Que n'en souffrait-il à en mourir?...

Et, de plus belle, il courait les bois,

trouvant une satisfaction âpre à s'iso-

ler avec sa douleur...

Pendant des heures entières, il de-

meurait assis au pied d'un arbre, son

fusil allongé auprès de lui, ayant, sous

le premier prétexte venu renvoyé ses

gardes, et s'obligeant avec volupté à

remonter dans ses tristes souvenirs, à

se plonger dans ses espoirs sans issue...

C'est dans cette posture qu'un jour,

Rosette Poulain le surprit.

Depuis le moment où M. de Quincy

avait interposé pour elle auprès de

mademoiselle de Salavétra, la pauvre

créature était demeurée, ignorée et

tranquille, dans le petit coin que le

négre charitable avait bien voulu lui

faire dans sa case...

Elle vivait comme une bête, travail-

lant dur et mangeant peu, dormant

muets encoeur...

Mais, que lui importait, du moment

que l'angoisse des grands chemins des-

serts, dans un pays inconnu lui était

épargnée, du moment qu'elle était

certaine de ne pas crever comme un

chien malade, dans un fossé, mais de

mourir sous un toit comme une chré-

tienne?

La défense faite par Renée d'appro-

cher, désormais du patio avait été

scrupuleusement observée.

Elle évitait avec soin tout ce qui

peut attirer l'attention sur elle...

Son seul, son unique souci était de

se faire ignorer...

Elle allait donc, de sa case au bois,

et de celui-ci à sa case, sans se mon-

trer jamais du côté de l'habitation par

crainte d'être aperçue de la jeune

filie.

Celle-ci, la seule fois où la pauvre

créature avait eu affaire à elle, lui

avait fait grand peur, en même temps

qu'elle lui avait inspiré une profonde

répulsion.

Donc, un après-midi que Rosette

préparait un gros fagot de bois mort

qu'elle devait charger sur le dos d'une

mule et rapporter à l'hacienda, voici

qu'en débouchant d'un fourré, elle

s'arrêta net en apercevant à quelques

pas d'elle, cet homme qu'elle ne con-

naissait pas.

Tout de suite, elle pressentit le duc

de Salavétra, qu'elle n'avait point en-

core eu l'occasion de voir, mais dont

tous les serviteurs lui avaient vanté

la bonté et l'équité.

Lui, très absorbé dans ses sombres

pensées, n'avait point entendu le frois-

sement des feuilles.

Il était donc facile à Rosette de l'ex-

aminer à loisir.

Puis, sa curiosité satisfaite, elle

s'apprêtait à tourner les talons